

Certificat d'étalonnage - Numéro du Certificat : C155554-001

Description du Site		SECTEUR	LABO. BUREAU	LABO. BUREAU	DATE	VALIDITE	ETAT	REMARQUES	DATE	REMARQUES
<p style="text-align: center; font-size: 2em; opacity: 0.5;">Certificat d'étalonnage</p>										
<p><i>(The table content is extremely small and repetitive, showing calibration data for various points and parameters like temperature and humidity.)</i></p>										



Certificat d'étalonnage Thermo-hygromètre

Prestations de ce certificat : **Thermo-hygromètre 3 points d'hygrométrie standard (33, 55 et 75%RH) et 1 point de température standard (T° ambiante).**

Attention : Ce certificat d'étalonnage est adapté uniquement aux thermo-hygromètres de la marque IHM.

N.B. : Nous proposons des points de contrôle basique pour votre thermo-hygromètre. Si vous souhaitez plus de points de mesure, merci de nous contacter pour vous établir un devis personnalisé.

Qu'est ce qu'un certificat d'étalonnage ?

Le certificat d'étalonnage est un document officiel qui contient un relevé de mesure avec pour chaque point de mesure l'indication de l'erreur de l'instrument et son incertitude associé.

Pourquoi acheter le certificat d'étalonnage pour mon thermo-hygromètre ?

Si vous avez des contrôles de qualité interne ou si vous présentez vos résultats de mesure à un service juridique par exemple, il faut obligatoirement avoir le certificat d'étalonnage qui prouve que les mesures prises par votre thermo-hygromètre sont correctes et précises.

Quelle est la durée de validité du certificat d'étalonnage ?

Les certificats d'étalonnage sont valables 1 an et le matériel devra être vérifié de nouveau sur cet intervalle.

Quels sont les points de contrôle de ce certificat d'étalonnage ?

Le certificat d'étalonnage de votre thermo-hygromètre concerne les points de contrôle basique.

C'est possible de vérifier d'autres points de contrôle, merci de nous contacter pour vous établir un devis.

Le certificat d'étalonnage concerne les thermo-hygromètres neufs ou d'occasion ?

Nous proposons par défaut l'étalonnage des instruments de mesure neufs. Mais nous pouvons également étalonner des produits d'occasion mais à condition qu'ils soient encore de bon état et non défectueux. Merci de nous contacter pour vous préciser les démarches à suivre.

Que contient le certificat d'étalonnage ?

Le certificat d'étalonnage consiste à s'assurer que les écarts entre les valeurs données par le thermo-hygromètre et les valeurs données par un étalon sont inférieurs aux erreurs maximales tolérées vis-à-vis à la norme nationale. Il précise le relevé de mesure, l'indication d'incertitude d'étalonnage et les caractéristiques du matériel étalonné.

Caractéristiques techniques

Catégorie	Accessoires et compléments
Délai d'expédition	2 semaines
Certifications du produit	CE

Versions

Le produit et les promotions qui y sont attachées sont modifiables sans préavis. Contactez-nous.
<https://www.mesure-professionnelle.fr/1646-certificat-d-etalonnage-thermo-hygrometre.html>